

SEANCE DU VENDREDI 12 AVRIL 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	9	7

Délibération
n°12122025_007

Date de la convocation

Le 05/12/2025

Objet de la délibération

**CREATION D'UN
ESPACE CAVE URNE ET
FIXATION DES TARIFS**



L'An deux mille vingt-cinq, le vendredi 12 décembre à 19h00 en Mairie de Saint Bonnet les Allier Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Eméric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : Mme AUXERRE Céline, M. DECOMBE Eméric, Mme TARRIT Maryse, M. DUMONT Fabrice, M. LABONNE Didier

Absents (excusés) : M. AMBLARD Patrick, Mme BONHOMME Sabrina, M. FERREIRA Manuel, Mme MEUNIER Elise

Pouvoirs : M. Amblard donne pouvoir à M. Decombe ; M. Ferreira donne pouvoir à M. Dumont

Secrétaire de séance : Mme TARRIT Maryse

Le Maire rappelle

Le tarif des concessions a été révisé selon la délibération 12042024-011.

Le prix des cave-urnes situés au niveau du columbarium ont été fixé lors de cette délibération

La création d'un espace dédiée au cave urne est inévitable en 2025, et les deux cave-urnes déjà construite ne suffiront pas au besoin de la population.

Le Maire propose

La création d'un espace dédié uniquement aux cave-urnes. Un espace de 8m² dans le fond du nouveau cimetière sera dédiée uniquement à la construction des cave-urnes par les concessionnaires.

Les tarifs de ces emplacements se doivent d'être différent des deux concessions cinéraires construire au niveau du columbarium car les frais de maçonnerie seront portés par le concessionnaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1

De valider l'emplacement et la taille de la zone dédiée aux cave-urnes ;

SEANCE DU VENDREDI 12 AVRIL 2024

Article 2

De définir les tarifs suivant en fonction du temps de location de la concession cinétaire

30 ans	100€
50 ans	200€

ADOpte

A l'unanimité des membres présents la création de l'espace dédié au cave-urnes ainsi que les tarifs des concessions cinétraires qui le composent.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme*